



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS GENERALES DE COURSE.

Cette annexe mentionne des précisions générales vis-à-vis des Instructions Générales de Course de la Cataglen 2014 organisée par le CN Fouesnant Cornouaille du 14 au 15 juin 2014.

1.3 REGLES

Hormis les bateaux de l'intersérie C1, qui sont tenus de porter un ruban rouge d'identification attaché à la latte supérieure, il n'y a pas d'identification particulière autre que les numéros portés dans la voile.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents sont affichés sur le tableau officiel situé sur les vitres du bâtiment central du centre nautique.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE.

Mât de Pavillon. Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à proximité du tableau officiel.

5.1. PROGRAMME des COURSES

Samedi 14 juin

- 8 h 30 : confirmation des inscriptions,
- 10 h 30 : briefing de course aux concurrents et élargement départ
- 11 h 30 : signal d'avertissement pour le premier départ
- Soirée : Repas au centre nautique

Dimanche 15 juin

- 10 h 00 : briefing de course aux concurrents et élargement départ
- 11 h 00 : signal d'avertissement pour le premiers départ
- 13 h 00 (aux environs de) pique nique fourni par l'organisation
- 17 h 00 : remise des prix au centre nautique

8.6. CARTE des PARCOURS

Carte de la Pointe de Penmarc'h à la Pointe de Trévignon (carte SHOM 7146 édition n°3)

18. SYSTEME de CLASSEMENT RETENU

Système 2 : en temps cumulé par addition des temps réels pour les F18 et addition des temps compensés pour les interséries C1 et C3.

17. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION.

17.2 Pour chaque classe, le temps limite du dépôt des réclamations est de une heure après que le dernier bateau de la classe (ou série) a fini la dernière course du jour.

18.4. VALIDATION de L'EPREUVE

Une seule course est nécessaire pour valider l'épreuve.

22. IDENTIFICATION des BATEAUX OFFICIELS

Tous les bateaux de l'organisation arborent une flamme orange.

24.2. REDUCTION ou ANNULATION APRES LE DEPART

En dehors des procédures prévues dans les IGC, les concurrents seront prévenus d'une réduction par l'envoi sur un bateau du Comité de Course d'un pavillon bleu et du pavillon « S » du code international accompagnés de 2 signaux sonores.

24.5 ZONE des 300m

La navigation est autorisée dans la bande des 300 mètres, hors zones de baignade.



25. PRESCRIPTIONS de SECURITE

Tous les bateaux doivent posséder à bord:

- un grappin,
- un bout de remorquage à poste de 15 mètres minimum et de 6 mm de diamètre minimum,
- une pagaie avec un manche d'au moins 1 mètre,
- 1 bout de redressage à poste de 4 mètres minimum et de 10 mm de diamètre minimum,
- 3 feux rouges à main présentés lors du contrôle préalable à la confirmation d'inscription,
- 2 équipements individuels de flottabilité homologués ou certifiés CE,
- un compas de route fixé au bateau,
- une lampe étanche en état de marche,
- la carte marine de la zone concernée (SHOM 7146) en version papier ou sur GPS.

Par ailleurs, une VHF chargée ainsi qu'un couteau porté par un des équipiers sont vivement recommandés.

Le respect du balisage est laissé à l'appréciation et à la responsabilité de chaque skipper, il est fortement conseillé. Chaque skipper est responsable des éventuels dommages résultant de la non-application de ces consignes.

29. HORAIRE des MAREES

Les informations ci-dessous données à titre indicatif, correspondent au site de Concarneau, les concurrents effectueront les éventuelles corrections nécessaires pour les autres sites de la baie

Samedi 14 juin 2014

Dimanche 15 juin 2014

Coefficients	(98/100)	(100/99)
Basse Mer	12h31	13h07
Pleine Mer	18h31	19h19

INSTRUCTIONS PARTICULIERES D'ETAPES

3.2 BRIEFING DES CONCURRENTS

Samedi à 10h30, dimanche à 9h30 à proximité du tableau officiel. Ces briefings sont obligatoires pour au moins 1 membre de chaque équipage.

5. PROGRAMME DES COURSES.

Heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course :

- **Samedi 14 juin à 11H30,**
- **Dimanche 15 juin à 11H00.** Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.

8. PARCOURS

8.a) Différents parcours et marques des raids sont décrits dans les IPE. Le numéro du parcours à effectuer sera affiché à l'arrière du bateau Comité, au plus tard à l'envoi du signal d'avertissement.

D'autres parcours que ceux décrits dans les IPE peuvent être mis en place. Ces parcours seront impérativement calés sur les marques décrites au paragraphe 9.2 et porteront le **N° 9**. Ils seront décrits et affichés sur le panneau officiel situé sur les vitres du bâtiment central du centre nautique. Des précisions sur ces parcours seront données lors du briefing quotidien.

8.b) Bouée de dégagement : Dans tous les parcours de type Raid, il peut y avoir une bouée de dégagement si le comité hisse un pavillon "D", elle est à contourner et laisser à bâbord sauf si le bateau Comité arbore un pavillon VERT.

8.c) Portes : elles sont constituées d'un côté d'une marque cardinale fixe ou flottante et de l'autre côté d'une bouée conique jaune ou à défaut d'un bateau du comité de course situé à proximité de la marque cardinale. Selon les circonstances du moment, le bateau de l'organisation pourra être soit la vedette du comité de course, soit un bateau de sécurité arborant 2 flammes oranges.



9. MARQUES de PARCOURS

9.1 Bouées utilisées sur les parcours :

9.1.a) Les bouées utilisées sur les **parcours de type raid** sont les suivantes :

- **Bouée ligne de départ** : **Cylindrique rouge Produits Laitiers**
- **Bouée de dégagement** : **Conique orange,**
- **Bouées aux portes ou de parcours** : **Coniques jaunes,**
- **Bouée de ligne d'arrivée** : **Cylindrique fine rouge.**

9.1.b) Les bouées utilisées sur les **parcours tactiques** sont les suivantes :

- **Bouée ligne de départ** : **Cylindrique rouge Produits Laitiers**
- **Marque 1 au vent** : **Conique orange**
- **Marque 2 (dégagement)** : **Conique jaune**
- **Bouée de ligne d'arrivée et marque 3** : **Cylindrique fine rouge**

9.2 **Emplacement des MARQUES CARDINALES utilisées dans les IPE :**

N°	BALISES servant de MARQUE		LATTITUDE NORD	LONGITUDE OUEST	Sur la carte
1	Linuen (bouée flottante)	Card. E	47°50.75 N	003°57.29 W	
2	La Voleuse (bouée flottante)	Card. S	47°48.76 N	004°02.48 W	
3	Le Dragon (tourelle fixe) Porte mouillée de façon à se trouver dans le secteur ouest de la tourelle. Voir 8.d	Card. W	47°47.83 N	003°53.42 W	
4	Les Grands Pourceaux (bouée flottante). Porte mouillée de façon à se trouver dans le secteur est ou nord de la bouée flottante. Voir 8.d	Card. N	47°45.98 N	004°00.80 W	
5	Rouge de Glénan (bouée flottante)	Card. W	47°45.49 N	004°03.96 W	
6	Corn Vas (bouée flottante)	Card. W	47°45.86 N	003°50.16 W	
7	La Pie (perche fixe)	Danger isolé	47°43.75 N	003°59.75 W	

Dans la description des parcours, les marques comportant un astérisque (*) dans les IPE indiquent qu'il pourra y avoir réduction de parcours.

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES.

Si nécessaire, les zones considérées comme des obstacles sont définies dans un document affiché sur le tableau officiel.

11.2. LIGNE DE DEPART.

La zone de départ initial est située dans un cercle de diamètre 1.5 miles, centré dans le sud de l'entrée du chenal de Port la forêt.

En toute zone, la ligne de départ est déterminée par le mât du bateau du comité de course arborant un pavillon ou flamme orange à l'extrémité tribord et le coté parcours d'une bouée cylindrique rouge Produits Laitiers à l'extrémité bâbord.



13.3 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS.

Aux marques comportant un astérisque (*) dans les IPE, il pourra y avoir réduction de parcours, soit :

- a) en ayant ensuite à rejoindre la zone d'arrivée initialement prévue en tenant compte des marques de parcours initialement positionnées entre cette marque et la zone d'arrivée normale.

Dans ce cas, le bateau du comité de course arborera le pavillon "O".

- b) une réduction selon la règle 32 des RCV.

Ceci modifie la règle 32.2.

14. LIGNE D'ARRIVEE.

La zone d'arrivée normale (sans réduction de parcours) est définie dans les IPE.

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont déterminées par le mât d'un bateau du Comité de Course arborant une flamme orange et une bouée cylindrique fine rouge.

16. HEURES ET TEMPS LIMITES.

Pour le premier bateau pour finir la course, pas de temps limite.

Le temps limite (hors-temps) pour tout bateau pour finir la course après l'arrivée du premier de sa classe varie selon les parcours :

- Parcours Raid de 10 miles ou plus : 1h00 après l'arrivée du premier de chaque série,
- Parcours Raid de moins de 10 miles : 40 min. après l'arrivée du premier de chaque série,
- Parcours Tactique : 15 min. après l'arrivée du premier de chaque série.

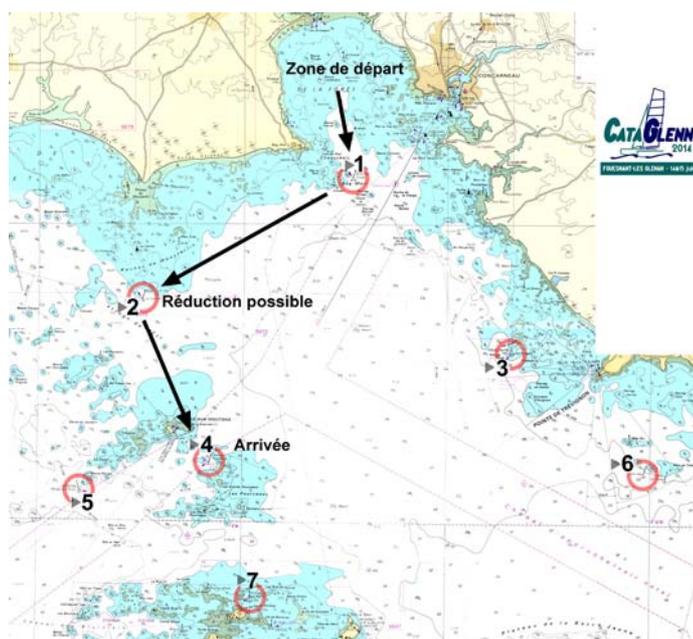
Pour l'intersérie C1, le temps limite sera calculé d'après l'arrivée du premier 1.04 ou plus.

IPE N° 1

de Cap Coz aux Moutons par la Voleuse

Parcours type Raid – Longueur approximative 9 miles
Hors-temps : 40 minutes

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Baie de la Forêt		Ligne de départ		§ 8 et 11.2	
Sortie de baie	1	Linuen à tribord			
			241°	4,1 miles	
Mousterlin	2	La Voleuse à bâbord * Réduction possible			
			159°	2,8 miles	
Ile au Moutons	4	Ligne d'arrivée à proximité immédiate et dans le secteur ouest ou nord des Grands Pourceaux		§ 14	

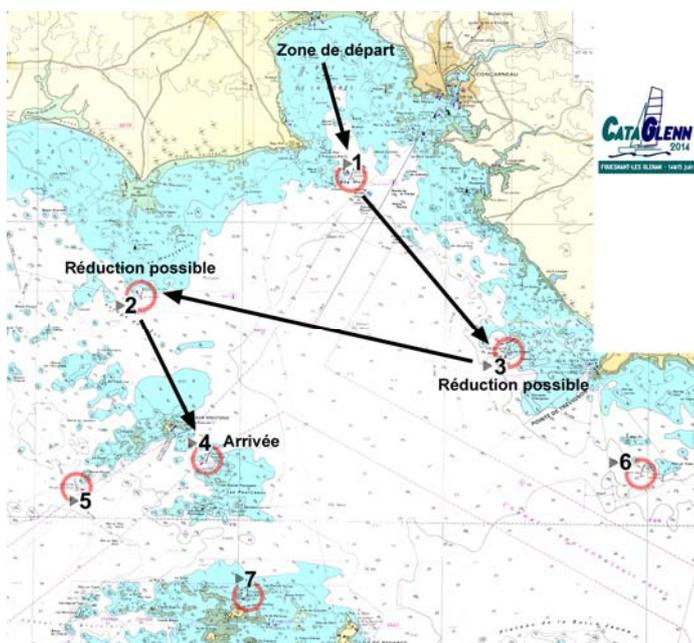


IPE N° 2

de Cap Coz aux Moutons par le Dragon et la Voleuse

Parcours type Raid – Longueur approximative 15 miles
Hors-temps : 1h00

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Baie de la Forêt		Ligne de départ		§ 8 et 11.2	
Sortie de baie	1	Linuen à bâbord			
			138°	3,8 miles	
Trévignon	3	Porte Le Dragon * Réduction possible		§ 8.c	
			278°	6,2 miles	
Mousterlin	2	La Voleuse à bâbord * Réduction possible			
			159°	2,8 miles	
Ile au Moutons	4	Ligne d'arrivée à proximité immédiate et dans le secteur ouest ou nord des Grands Pourceaux		§ 14	

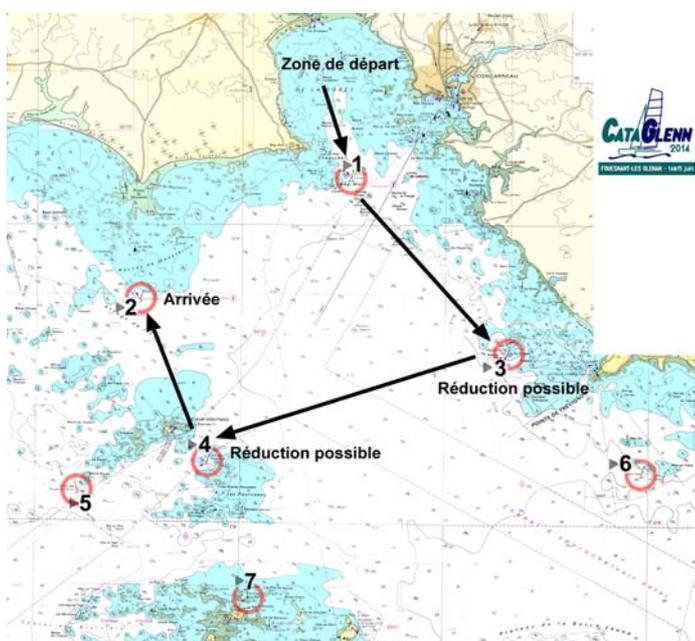


IPE N° 3

de Cap Coz à La Voleuse par le Dragon et les Grands Pourceaux

Parcours type Raid – Longueur approximative 14 miles
Hors-temps : 1h00

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Baie de la Forêt		Ligne de départ		§ 8 et 11.2	
Sortie de baie	1	Linuen à bâbord			
			138°	3,8 miles	
Trévignon	3	Porte Le Dragon * Réduction possible		§ 8.c	
			51°	5,4 miles	
Ile aux Moutons	4	Porte Les Grand Pourceaux * Réduction possible		§ 8.c	Zone dangereuse au sud à l'approche des Grands Pourceaux
			340°	2,8 miles	
Mousterlin	2	Ligne d'arrivée à proximité immédiate et dans le secteur sud de La Voleuse		§ 14	



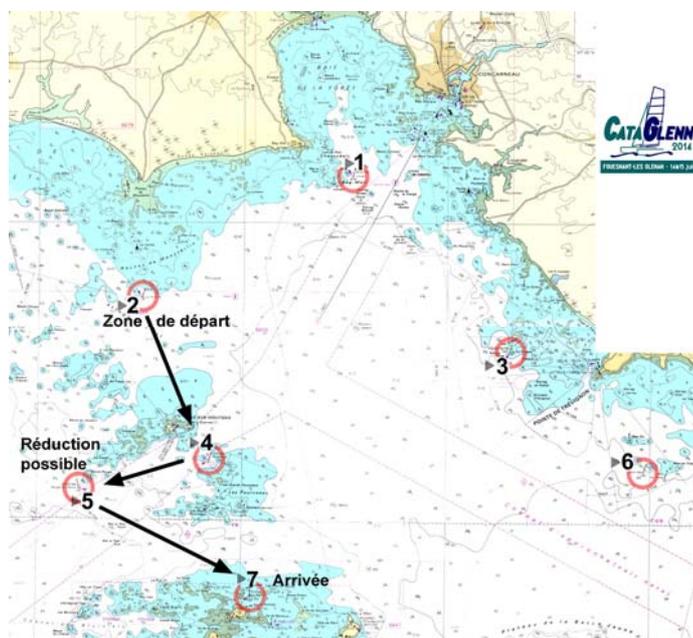
IPE N° 4

de La Voleuse aux Glénan

par les Grands Pourceaux et la Rouge des Glénan

Parcours type Raid – Longueur approximative 8,5 miles
Hors-temps : 40 minutes

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Mousterlin	2	Ligne de départ au sud de la Voleuse		§ 8 et 11.2	
Ile aux Moutons	4	Les Grand Pourceaux à laisser à Tribord			
			250°	2,3 miles	
Ile aux Moutons	5	La Rouge de Glénan à laisser à bâbord * Réduction possible			
			118°	3,3 miles	
Les Glenan	7	Ligne d'arrivée à proximité immédiate et dans le secteur nord de la Pie		§ 14	

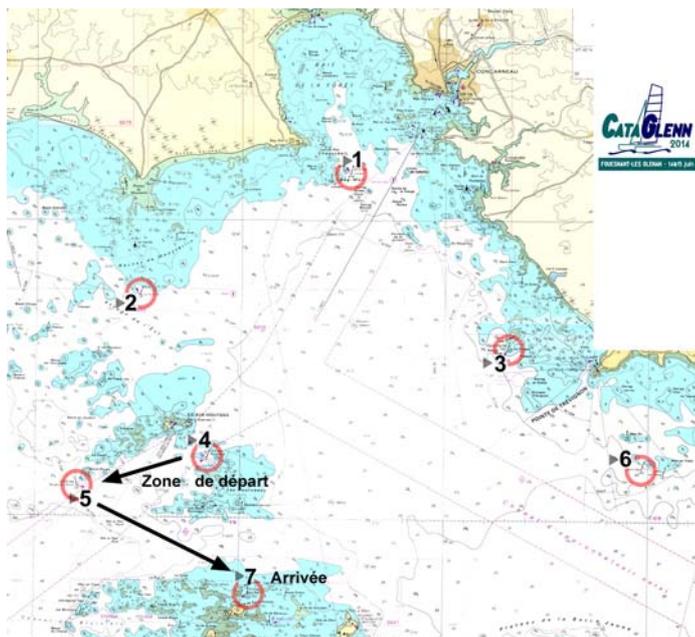


IPE N° 5

des Grands Pourceaux aux Glénan par la Rouge des Glénan

Parcours type Raid – Longueur approximative 5,5 miles
Hors-temps : 40 minutes

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Ile aux Moutons	4	Ligne de départ à l'ouest des Grands Pourceaux		§ 8 et 11.2	
Ile aux Moutons	5	La Rouge de Glénan à laisser à bâbord			
			118°	3,3 miles	
Les Glenan	7	Ligne d'arrivée à proximité immédiate et dans le secteur nord de la Pie		§ 14	

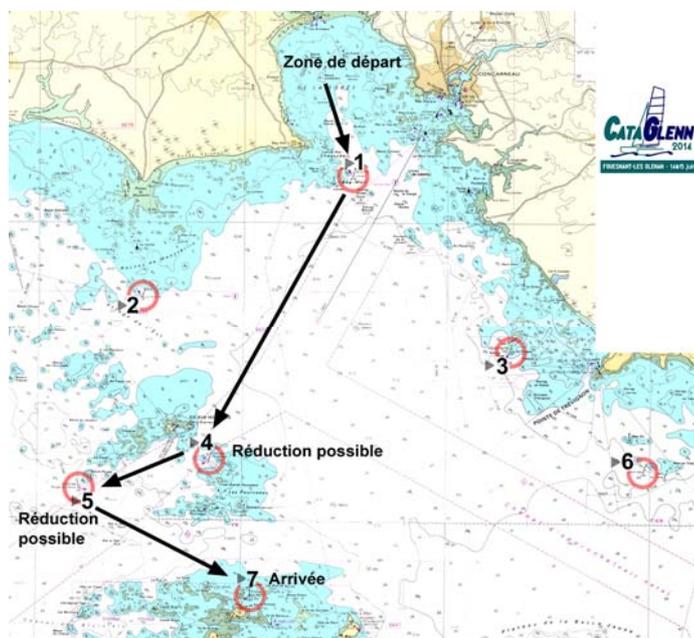


IPE N° 6

de Cap Coz aux Glénan
par les Grands Pourceaux et la Rouge des Glénan

Parcours type Raid – Longueur approximative 13 miles
Hors-temps : 1h00

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Baie de la Forêt		Ligne de départ		§ 8 et 11.2	
Sortie de baie	1	Linuen à tribord			
			209°	5,3 miles	
Ile aux Moutons	4	Porte Les Grand Pourceaux * Réduction possible		§ 8.c	
			250°	2,3 miles	
Ile aux Moutons	5	La Rouge de Glénan à laisser à bâbord * Réduction possible			
			118°	3,3 miles	
Les Glenan	7	Ligne d'arrivée à proximité immédiate et dans le secteur nord de la Pie		§ 14	

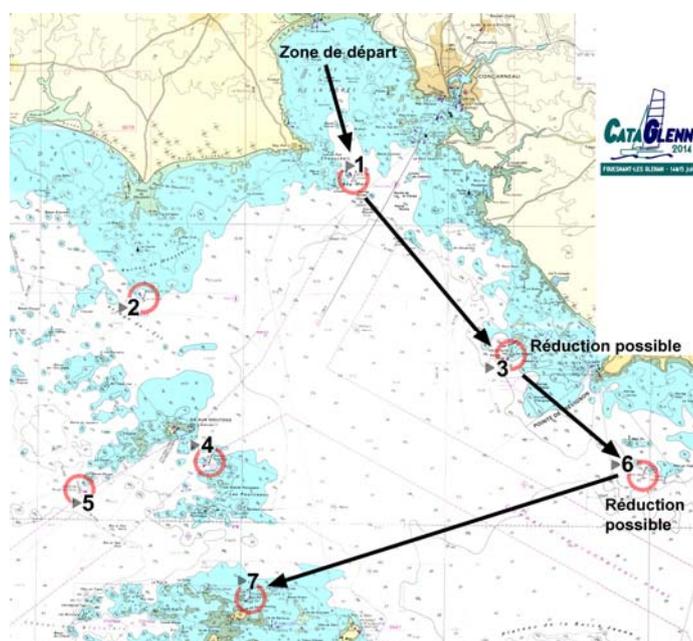


IPE N° 7

de Cap Coz aux Glénan par l'est

Parcours type Raid – Longueur approximative 16 miles
Hors-temps : 1h00

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Baie de la Forêt		Ligne de départ		§ 8 et 11.2	
Sortie de baie	1	Linuen à bâbord			
			138°	3,8 miles	
Trévignon	3	Porte Le Dragon * Réduction possible		§ 8d	
			130°	3 miles	
Trévignon	6	Corn Vas à laisser à tribord * Réduction possible			
			252°	7,1 miles	
Les Glénan	7	Ligne d'arrivée à proximité immédiate et dans le secteur nord de la Pie		§ 14	

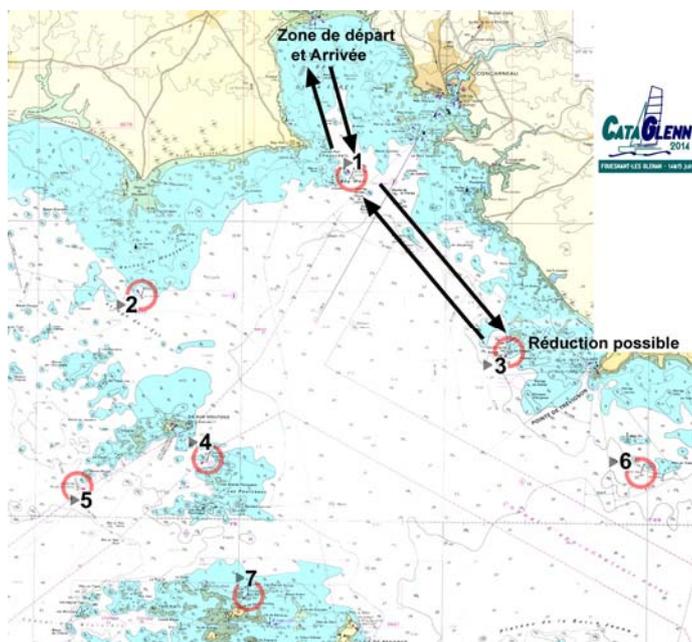


IPE N° 8

de Cap Coz au Cap Coz par Le Dragon

Parcours type Raid – Longueur approximative 11 miles
Hors-temps : 1h00

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Baie de la Forêt		Ligne de départ		§ 8 et 11.2	
Sortie de baie	1	Linuen à bâbord			
			138°	3,8 miles	
Trévignon	3	Porte Le Dragon * Réduction possible		§ 8.c	
			318°	3,8 miles	
Sortie de baie	1	Linuen à tribord			
Baie de la Forêt		Ligne d'arrivée en baie à proximité de l'emplacement de la ligne de départ du matin.		§ 14	

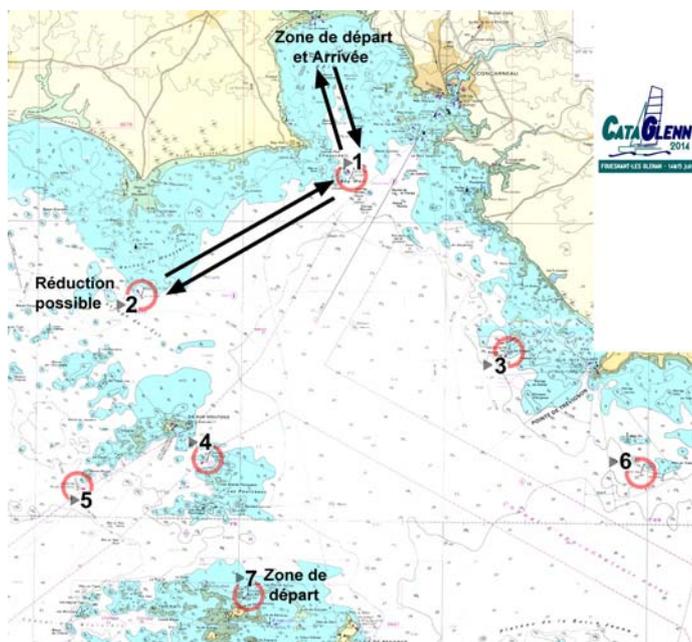


IPE N° 9

de Cap Coz au Cap Coz par La Voleuse

Parcours type Raid – Longueur approximative 11,5 miles
Hors-temps : 1h00

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Baie de la Forêt		Ligne de départ		§ 8 et 11.2	
Sortie de baie	1	Linuen à bâbord			
			241°	4,1 miles	
Mousterlin	2	La Voleuse à bâbord * Réduction possible			
			61°	4,1 miles	
Sortie de baie	1	Linuen à tribord			
Baie de la Forêt		Ligne d'arrivée en baie à proximité de l'emplacement de la ligne de départ du matin.		§ 14	

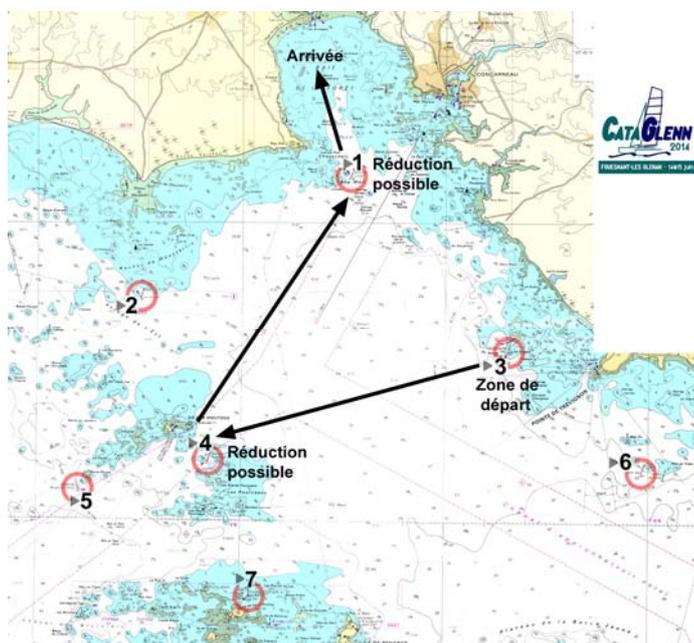


IPE N° 10

de la tourelle Le Dragon au Cap Coz par Les Grand Pourceaux

Parcours type Raid – Longueur approximative 12,5 miles
Hors-temps : 1h00

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Trévignon	3	Ligne de départ dans le secteur ouest de la tourelle Le Dragon		§ 8 et 11.2	
<i>Selon la position exacte de la bouée de dégagement</i>			251°	<i>Environ 5 miles</i>	
Ile aux Moutons	4	Porte Les Grand Pourceaux * Réduction possible		§ 8.c	Zone dangereuse au sud à l'approche des Grands Pourceaux
			29°	5,3 miles	
Sortie de baie	1	Linuen à bâbord * Réduction possible			
Baie de la Forêt		Ligne d'arrivée en baie à proximité de l'emplacement de la ligne de départ du matin.		§ 14	

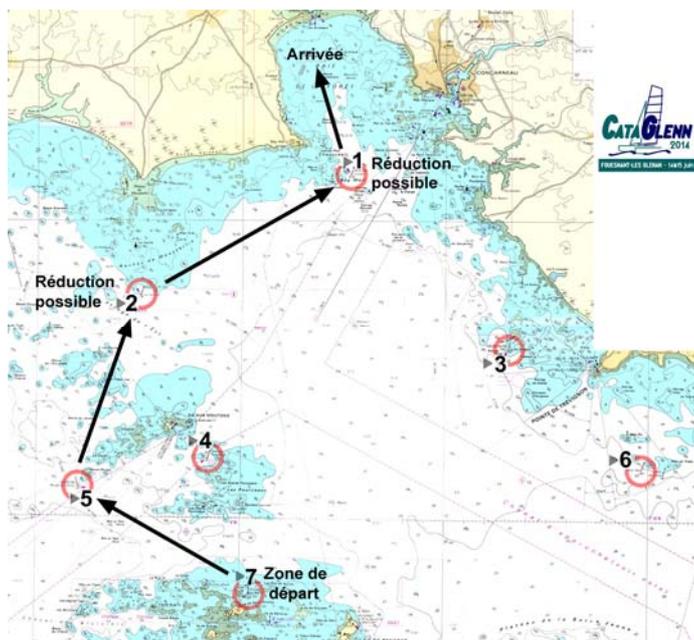


IPE N° 11

Des Glénan au Cap Coz par l'ouest de l'île aux Moutons

Parcours type Raid – Longueur approximative 13 miles
Hors-temps : 1h00

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Les Glénan	7	Ligne de départ dans le secteur nord de La Pie		§ 8 et 11.2	
<i>Selon la position exacte de la bouée de dégagement</i>			298°	<i>Environ 3 miles</i>	
Ile aux Moutons	5	La Rouge de Glénan à laisser à tribord			
			19°	3,7 miles	
Mousterlin	2	La Voleuse à tribord * Réduction possible			Roches de Mousterlin : zone dangereuse au nord de La Voleuse
			61°	4,1 miles	
Sortie de la baie	1	Linuen à bâbord * Réduction possible			
Baie de la Forêt		Ligne d'arrivée en baie à proximité de l'emplacement de la ligne de départ du matin.		§ 14	



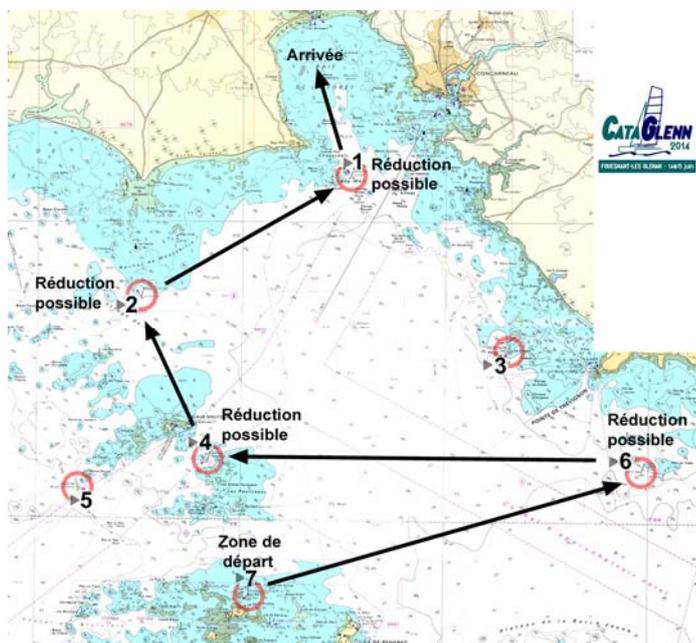
IPE N° 12

Des Glénan au Cap Coz

Parcours long par l'est puis l'ouest

Parcours type Raid – Longueur approximative 23 miles
Hors-temps : 1h00

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Les Glénan	7	Ligne de départ dans le secteur nord de La Pie		§ 8 et 11.2	
<i>Selon la position exacte de la bouée de dégagement</i>			72°	<i>Environ 7 miles</i>	
	6	Corn Vas à laisser à bâbord * Réduction possible			
			272°	7,4 miles	
Ile aux Moutons	4	Porte Les Grands Pourceaux *Réduction possible		§ 8.c	Zone dangereuse au Sud à l'approche des Grands Pourceaux
			19°	3,7 miles	
Mousterlin	2	La Voleuse à tribord * Réduction possible			Roches de Mousterlin :zone dangereuse au nord de La Voleuse
			340°	2,8 miles	
Sortie de la baie	1	Linuen à bâbord * Réduction possible			Zone dangereuse à proximité de la pointe de Beg Meil
Baie de la Forêt		Ligne d'arrivée en baie à proximité de l'emplacement de la ligne de départ du matin.		§ 14	

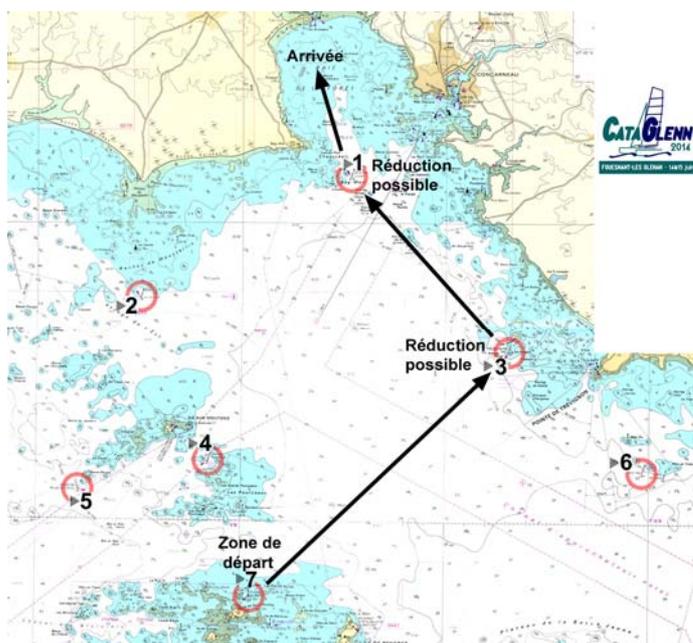


IPE N° 13

des Glénan au Cap Coz par l'est

Parcours type Raid – Longueur approximative 12 miles
Hors-temps : 1h00

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Les Glénan	7	Ligne de départ dans le secteur nord de La Pie		§ 8 et 11.2	
<i>Selon la position exacte de la bouée de dégagement</i>			47°	<i>Environ 6 miles</i>	
Trévignon	3	Porte Le Dragon * Réduction possible		§ 8.c	
			318°	3,8 miles	
Sortie de la baie	1	Linuen à bâbord * Réduction possible			
Baie de la Forêt		Ligne d'arrivée en baie à proximité de l'emplacement de la ligne de départ du matin.		§ 14	

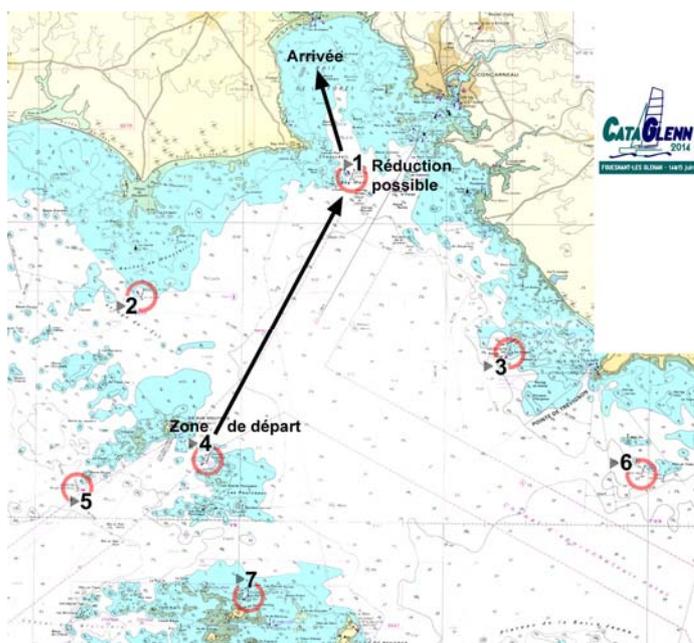


IPE N° 14

de l'île aux Moutons au Cap Coz – Direct

Parcours type Raid – Longueur approximative 7,5 miles
Hors-temps : 40 minutes

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Ile aux Moutons	7	Ligne de départ dans le secteur nord ou ouest des Grands Pourceaux		§ 8 et 11.2	
<i>Selon la position exacte de la bouée de dégagement</i>			29°	<i>Environ 5,5 miles</i>	
Sortie de la baie	1	Linuen à bâbord * Réduction possible			
Baie de la Forêt		Ligne d'arrivée en baie à proximité de l'emplacement de la ligne de départ du matin.		§ 14	

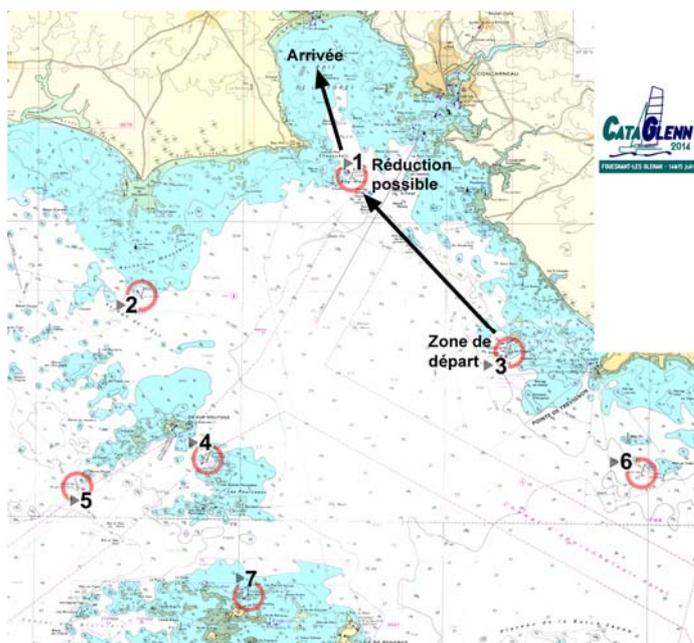


IPE N° 15

de la tourelle Le Dragon au Cap Coz – Direct

Parcours type Raid – Longueur approximative 6 miles
Hors-temps : 40 minutes

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Ile aux Moutons	3	Ligne de départ dans le secteur ouest de la tourelle Le Dragon		§ 8 et 11.2	
<i>Selon la position exacte de la bouée de dégagement</i>			318°	<i>Environ 4 miles</i>	
Sortie de la baie	1	Linuen à tribord * Réduction possible			
Baie de la Forêt		Ligne d'arrivée en baie à proximité de l'emplacement de la ligne de départ du matin.		§ 14	

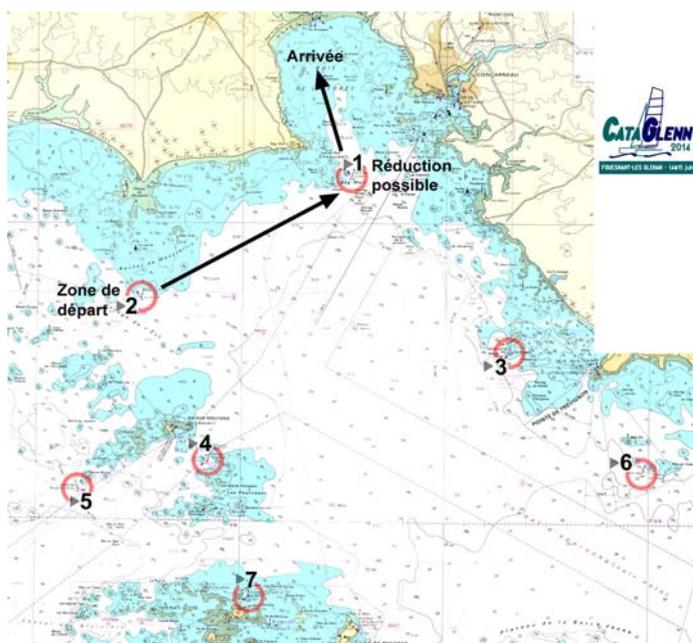


IPE N° 16

de la Voleuse Cap Coz – Direct

Parcours type Raid – Longueur approximative 6 miles
Hors-temps : 40 minutes

Secteur		Marques de parcours	Cap	Définition	Observations
Mousterlin		Ligne de départ dans le secteur sud de La Voleuse		§ 8 et 11.2	
<i>Selon la position exacte de la bouée de dégagement</i>			61°	<i>Environ 4,1 miles</i>	
Sortie de la baie		Linuen à bâbord * Réduction possible			Zone dangereuse à proximité de la pointe de Beg Meil
Baie de la Forêt		Ligne d'arrivée en baie à proximité de l'emplacement de la ligne de départ du matin.		§ 14	



IPE N° 0

Parcours tactique de type banane

Longueur approximative du bord de près : 1,2 miles - Hors-temps : 15 minutes

Marques de parcours	Définition
Ligne de départ entre le bateau Comité et une bouée cylindrique Produits Laitiers (aussi marque 3)	§ 11.2
Marque 1 à laisser à bâbord	Conique orange
Marque 2 à laisser à bâbord	Conique jaune
Marque 3 à laisser à bâbord	Cylindrique Produits Laitiers
Marque 1 à laisser à bâbord	Conique orange
Marque 2 à laisser à bâbord	Conique jaune
Marque 3 à laisser à bâbord	Cylindrique Produits Laitiers
Ligne d'arrivée entre le bateau Comité et une bouée fine rouge.	§ 14

